

# Lettre aux adhérentes et aux adhérents

## Association U.A.A.S.P. « Un avenir avec les Saint Pairais »

Chez Mr CABOS,  
Président de l'UAASP  
285, rue de la Mairie  
50380 Saint Pair / Mer

Secrétaire de l'UAASP  
Véronique Attia  
Galerie d'art  
45, rue de la Plage  
50380 Saint Pair / mer

Trésorier de l'UAASP  
Mr Patrick COURAULT  
49, rue du Pâturage  
50380 Saint Pair / Mer

Le 25 novembre 2018

Courriel de l'association :  
[uaasp50@gmail.com](mailto:uaasp50@gmail.com)

Mobile de l'association :  
06.98.03.38.32.

Site de l'association :  
<https://avenirsaintpairais.wixsite.com/avenirsaintpairais>

### Le « **nouveau quartier résidentiel (\*)** » prévu sur les terrains tout autour du Carmel

(\*) extrait de l'arrêté de préemption

Chères adhérentes et chers adhérents,

L'ensemble du site du CARMEL devrait finalement être racheté, avant la mi-décembre 2018, par la commune de Saint-Pair/Mer pour 1,9M€.



Photo prise d'un ULM

La municipalité a prévu de :

« ... réaliser **un complexe culturel** qui résultera de la réhabilitation du bâtiment principal, à savoir de la chapelle et du cloître,

.../...

et que les terrains à bâtir seront affectés à la **création d'un nouveau quartier résidentiel** qui sera constitué de logements d'habitations axés sur la mixité sociale »  
(extrait de l'arrêté de préemption du 17 août 2018)

**Au sujet du « complexe culturel »,**  
nous sommes en attente de précisions.

**Au sujet de la création du « nouveau quartier résidentiel »,**  
appelé à être bâti sur les 2,2 ha de terrains constructibles, des projets avec immeubles et maisons d'habitation ont fait l'objet de plans qui n'ont été communiqués qu'à quelques personnes.

Quant à notre association, conformément à notre vocation, nous nous proposons, sans plus tarder :

- 1/ d'inviter les Saint Paires et les Saint Pairs à dire toutes leurs idées d'aménagement de ces terrains à bâtir,
- 2/ d'en extraire celles qui traduisent l'approbation du plus grand nombre, et, éventuellement, de les synthétiser sous la forme d'esquisses,
- 3/ d'en informer notre municipalité afin qu'elle puisse prendre en compte l'expression de la population.

Et commençons, tout de suite entre nous, adhérentes et adhérents !

**Les questions qui se posent :**

- Comment réussir l'intégration de ce nouveau *quartier résidentiel* dans son environnement d'habitations ?
- Comment réussir en même temps à valoriser ce patrimoine de la commune que représente le Carmel proprement dit ?
- Comment réussir une mixité sociale harmonieuse ?

Et donc,

- Quelles constructions ?
- Quelle forme de *quartier résidentiel* ?

**Nous comptons beaucoup sur vos réponses !**

Aussi,

- ⇒ Merci de nous adresser vos réflexions en nous répondant à cet email
- ⇒ Et, pour celles et ceux qui le souhaiteraient, nous organiserons très volontiers des réunions de *prise de parole* en petits groupes de 7 ou 8.  
Pour cela n'hésitez pas à postuler en nous répondant à cet email et en précisant vos noms, prénoms, adresses, adresses emails et N° de téléphone.

Et, si vous le préférez, nous sommes prêts à échanger avec chacune et chacun d'entre vous pour recueillir vos idées / suggestions ... **sollicitez-nous !**

Vous avez, enfin, la possibilité de nous rencontrer les jeudis matins à partir de 10H/10H15 face au Marché : soyez vraiment les bienvenus ! **Se parler en tête à tête cela peut permettre de bien mieux se comprendre ....**

Restant résolument à votre disposition,

Alain CABOS  
Président de l'UAASP